Appel d’offres pour l’évaluation finale du Projet Développement durable de filière Conchylicole, Ostréicole et Apicole auprès des femmes du Delta du Saloum Phase II : « Femmes et Coquillages »

Avril 2024



Une image contenant noir, obscurité

Description générée automatiquement

## OBJECTIF DE L’APPEL D’OFFRES

ICD-Afrique souhaite obtenir une évaluation finale du projet Développement durable de filière Conchylicole, Ostréicole et Apicole auprès des femmes du Delta du Saloum Phase II aux fins d’aide à la décision.

## CONTEXTE

* 1. **Présentation d’ICD-Afrique**

ICD-Afrique est une ONG créée par des scientifiques, des enseignants et des professionnels du développement rural intégré pour soutenir, dans une démarche solidaire et citoyenne, la mise en œuvre de projets de coopération et de développement en Afrique. ICD est actuellement présent au Sénégal, au Bénin, en Tunisie et en Algérie. Ses domaines d’activités sont la Coopération, aide au développement et aménagement du territoire, les Voyages Solidaires et les Chantiers de jeunes et volontariat. Les objectifs principaux sont :

* Favoriser le développement économique local et la création d’emplois : agriculture, maraîchage, pastoralisme, tourisme solidaire, artisanat, micro- finance, …
* Améliorer des services à la population et l’accès aux nécessités de base : éducation et formation, santé, accès à l’eau, gestion des déchets, …

## Résumé de l’intervention

L’étude préalable qu’ICD-Afrique a réalisée au Sine Saloum lors de la première phase en 2017 avais permis d’identifier trois problématiques liées à la pression anthropique et aux conséquences des mutations environnementales :

* Épuisement progressif des ressources naturelles de coquillages et fragilisation de la mangrove
* Conditions de travail dangereuses pour les femmes et les enfants qui les accompagnent
* Absence de sécurité alimentaire et revenus faibles ne permettant pas toujours de subvenir aux besoins des familles

En concertation avec les bénéficiaires, à savoir huit (8) Groupements d’Intérêt Economique féminins rassemblant 2000 femmes regroupées au sein de Groupements d’Intérêt Economique (GIE) dans les communes de Palmarin, Dionewar et Toubacouta. Les bénéficiaires indirects sont les familles et proches de ces femmes. On estime donc à près de 25 000 le nombre de bénéficiaires totaux du projet (direct et indirect).

Le projet s’attachera à répondre à ces trois problématiques en accompagnant ces femmes dans le développement d’une activité de conchyliculture et d’ostréiculture (les coquillages étant jusqu’à présent collectés dans le milieu naturel et non pas cultivés) et en contribuant à diversifier leur activité grâce à la production de miel de mangrove très prisé au Sénégal.

* 1. **Présentation des interventions**

# Les objectifs spécifiques du projet et résultats attendus sont les suivants :

# **Objectif spécifique 1 : Améliorer les conditions de travail et de sécurité des femmes récolteuses d’huîtres et de coques**

# Résultat attendu 1.1

# Les conditions de travail et de sécurité des femmes sont améliorées grâce aux installations ostréicoles, conchylicoles et apicoles

# Activités 1.1: Renforcement des parcs ostréicoles (8 parcs ostréicoles sont déjà installés dans les 8 villages lors de la première phase donc pour cette deuxième phase du projet les capacités seront augmentées et les matériels défectueux seront remplacés) : Pour cette phase nous misons sur l’accessibilité des sites et la disponibilité des matériaux utilisés par les bénéficiaires. A cet effet, le chargé de projet travaillera avec les artisans de la zone afin de fabriquer localement le matériel à utiliser

# Activités 1.2: Repeuplement des sites surexploités, 8 sites seront ensemencés 1 dans chaque village (l’ensemencement de vasières c’est une activité qui consiste à prendre les naissains d’arche (les petits de coques) dans les vasières où il y a un boom de la population, Ce qui va entrainer une régénération de la population d’arches dans les vasières prélevées et un repeuplement dans les vasières ensemencées). Ce repeuplement va participer à la régénération des espèces locales qui sont surexploitées, diminue l’effort de pêche (distance parcourir, temps mise, les mesures de sécurité, la pénibilité de l’activité) il va contribuer aussi à l’abondance de la ressource et son accessibilité

# Activités 1.3: Organiser deux sessions de formations pour des cours de natation et des gestes de premiers secours en mer (Le sauvetage en mer consiste en un ensemble de savoirs et de techniques destinés à éviter les noyades. L'eau, si elle est un élément porteur de vie (eau potable, irrigation, pêche) et un lieu de travail, est également un environnement dangereux où peuvent arriver de nombreux accidents, telles que les noyades, hypothermies et hydrocutions).

# Résultat attendu 1.2 Le centre d’éveil communautaire (siège crèche plus garderie de Falia) est bien équipé avec une gestion autonomisée

# Activités 1.2.1: Effectuer des travaux d’adduction d’eau et d’électricité au centre d’éveil communautaire de Falia (lors de la première phase du projet un centre d’éveil communautaire a été construit dans l’ile de Falia et pour la deuxième phase nous allons faire l’adduction d’eau et d’électricité)

# Activités 1.2.2 Organisation de causeries mensuelles afin de redynamiser et remobiliser d’avantage des parents des enfants de la crèche (pour l’autonomisation de la crèche de Falia qui y a été construite lors des trois premières années du projet nous voulons redynamiser les cotisations des parents pour la continuité de la crèche) mais aussi d’initier avec l’aide de l’infirmier chef du poste de santé le suivi nutritionnel des enfants à la crèche comme à la maison.

# Résultat attendu 1.3 Les sites de transformation sont restaurés et viabilisés

# Activités 1.3.1: Restauration et viabilisation des sites de transformation : Lors de la première phase nous avons construit et une unité de transformation à Palmarin et restauré et viabilisé l’unité de transformation de Soucouta. De ce fait, pour la seconde phase, nous avons dénombré deux sites de transformations à remettre à neuf dans le village de Nemaba et de Falia. Les travaux à effectuer seront : de la maçonnerie, plomberie, peinture et remise à neuf des clôtures. Cette activité contribuera à améliorer le travail des femmes en termes de transformation et conditionnement de leurs produits. Aucun achat d’équipement n’est prévu pour cette seconde phase car ces achats ont été réalisés tout au long de la première phase.

# **Objectif spécifique 2 : Préserver les écosystèmes et les ressources naturelles et élaborer un plan et des actions de communication sur la préservation des écosystèmes forestiers et aquatiques face aux changements climatiques.**

# Résultat attendu 2.1: Les populations du Saloum sont sensibilisées à la préservation de l’environnement et la charte commune de bonne gestion des ressources naturelles est appliquée

# Activités 2.1.1: Une campagne de sensibilisation sera organisée chaque année sous la supervision des services techniques et avec projection de films sur le Saloum. La sensibilisation se fera sous forme de caravane dans les 8 villages avec une équipe composée des services techniques déconcentrés de l’Etat et l’équipe de projet d’ICD-Afrique

# Activités 2.1.2: Des séances de plaidoyer seront organisées afin de faire ratifier le décret (par le Préfet) de la charte commune de bonne gestion des ressources naturelles,

# Activités 2.1.3: Organiser un atelier par an afin de créer une Synergie et une Harmonisation des actions des intervenants extérieurs (ONG et Associations) sur la charte commune de bonne gestion des ressources naturelles.

# Activités 2.1.4: Reboisement de 10 hectares de mangrove. Le reboisement commence par l’identification des sites de reboisement puis s’en suit la collecte des propagules par les jeunes du village et enfin nous passons au reboisement proprement dit. Les sites à reboiser seront choisis après une réunion avec les services techniques partenaires du projet.

# Résultat attendu 2.2: Un cadre de concertation des femmes transformatrices de produits halieutiques, pour la lutte contre les impacts négatifs des changements climatiques est créé

# Activité 2.2.1: Mise en place d’un cadre de concertation des femmes transformatrices des produits halieutiques sur les impacts négatifs des changements climatiques

# Activité 2.2.2: organisation de séances de podcast radios, de thés débats, d’affiches et de pages web de communication

# Résultat attendu 2.3: La capacité des femmes transformatrices des produits halieutiques est renforcée en leadership féminin, lobbying et plaidoyer

# Activité 2.3.1: Renforcement de la capacité des femmes transformatrices de produits halieutiques en leadership féminin en organisant une formation, des ateliers et des causeries

# Activité 2.3.2: former les femmes sur les techniques de lobbying et de plaidoyer. Deux sessions de formations seront organisées et un consultant sera recruté à cet effet.

# **Objectif spécifique 3 : Augmentation des sources de revenus des femmes transformatrices de coquillages.**

# Résultat attendu 3.1: L’activité apicole est élargie et un site apicole est mis en place

# Activités 3.1.1: De nouveaux sites apicoles (32 ruches dans 8 villages soit 4 ruches par village) sont mis en place grâce aux matériels achetés : Lors de la première phase, nous avons mis en place des sites apicoles qui à ce jour ont connu un grand succès. Jugés insuffisant par les bénéficiaires, nous avons décidé d’ajouter d’autres sites (8) afin d’augmenter la production et mettre en place une filière complète de production de miel.

# 

# Activités 3.1.2: Une miellerie équipée et fonctionnelle est construite dans la zone de Palmarin : Lors de la première phase, nous avons procédé à l’installation des ruches pour la production pour tous les GIE bénéficiaires du projet. Pour cette seconde phase nous comptons poursuivre en construisant une miellerie qui servira de lieu de transformation et de raffinement du miel récolté.

# Résultat attendu 3.2: Les revenus des productrices augmentent grâce à la promotion et à la création d’un circuit de commercialisation des produits du Saloum

# Activités 3.2.1: réaliser une étude de marché de la zone 2 (Toubacouta): Toubacouta: Lors de la première phase, nous avons effectué une étude de marché de la zone 1 (Palmarin, Dionewar) afin d’implanter un kiosques test. Vu la situation sanitaire, nous avions décidé après accord de la DCI d’implanter les kiosques test lors de la seconde phase du projet.

# Activités 3.2.2: Mise en place des Comités de gestion des kiosques de vente : des séances de causeries et d’échanges seront organisés auprès des GIE afin de mettre en place un comité de gestion des unités de vente pour chaque zone délimitée par les études de marché.

# Activités 3.2.3: Mise en place des kiosques de vente : deux kiosques de vente seront implantés à l’issue de la deuxième étude de marché. Ces kiosques seront des vitrines de commercialisation des produits du Saloum

# Activités 3.2.4: Achat d’une camionnette de livraison : Activité initialement prévue pour la première phase sera effectuée lors de la seconde phase. La camionnette sera sous la supervision des comités de gestion des kiosques de vente. Elle sera essentiellement utilisée dans le transport des produits destinés à la vente.

## TERMES DE REFERENCE DE LA PRESTATION

* 1. **Objectifs de l’évaluation**

Le projet, d’un montant total de 368 055 euros, cofinancé par la DCI de Monaco à hauteur de 260 000 euros et par Good planète à hauteur de 99 300 euros, est mis en œuvre depuis 32 mois (Septembre 2021 - Octobre 2023) et devra prendre fin le 31 Août 2024. Il convient de mesurer les progrès accomplis pour avoir un niveau d'appréciation de la performance globale du projet. Il s’agit de déterminer la pertinence et l’accomplissement des objectifs, l’efficience en matière d’atteinte des résultats, l’efficacité, l’impact et la durabilité. Cette évaluation devrait fournir des informations crédibles et utiles permettant d’intégrer les leçons apprises de l’expérience dans le processus de décision des parties prenantes au projet.

L’évaluation, conformément aux conventions signées avec les bailleurs, se fera à la fin du projet. Elle fournira aux différents partenaires financiers les informations suffisantes pour :

* Apprécier globalement et de manière indépendante les résultats du projet en s’attachant plus particulièrement à l’impact et l’efficience des actions menées par rapport aux objectifs visés,
* Tirer les principaux enseignements de l’intervention et formuler des recommandations pratiques quant à la poursuite du projet.

Plus spécifiquement, l’évaluation servira à :

* Evaluer l’impact des résultats obtenus notamment sur l’aspect économique, social et environnemental.
* Evaluer la participation des bénéficiaires au projet et leur appropriation.
* Evaluer, dans le cadre des activités de commercialisation, la prise en compte de la limitation des pertes/gaspillage et les actions de valorisation des produits
* Evaluer la stratégie partenariale du porteur de projet et sa relation avec les différents acteurs (partenaires d’exécution, partenaires institutionnels) ;
* Evaluer le système de suivi opérationnel et financier mis en place par ICD- Afrique ;
* Evaluer la stratégie de recherche de partenaires financiers et les besoins éventuels d’assistance technique externe ;
* Evaluer la durabilité du Projet dans le temps et l’implication des bénéficiaires dans l’élaboration des suites de ce programme F&C II

# L’évaluation devra aboutir à une analyse quantitative et qualitative des données recueillies qui mettent en relief la qualité du programme et son impact sur les bénéficiaires et l’environnement local. L’évaluation permettra d’apprécier les performances, de capitaliser sur les points forts et faibles et d’identifier les mesures correctives à apporter pour mieux orienter les activités du projet vers l’atteinte des objectifs.

Pour les parties prenantes, l’évaluation abordera les critères CAD suivants :

* la pertinence de l’objectif et des résultats attendus par rapport à la situation des groupes cibles ;
* la cohérence de l’identification et de la sélection des groupes cibles ;
* l’efficience des moyens mis-en-œuvre ;
* la durabilité des résultats du programme.
* La reproductibilité et/ou la continuité de ce projet sur le même territoire, voire sur un autre territoire

## Méthodologie indicative

Le cadre général du travail devra être marqué les étapes suivantes :

## Revue documentaire

Les documents suivants seront mis à disposition :

* le programme triennal FC Phase 2 (2021-2024)
* l’évaluation finale du programme triennal FC phase 1
* les rapports trimestriels de suivi des activités
* les rapports annuels narratifs et tout autre rapport disponible pourra être communiqué

# Convention de Partenariat et de Financement du projet conclue entre les partenaires financiers et ICD-Afrique

* Tout autre document jugé pertinent pour la réalisation de cette évaluation

*Note : le / la consultant(e) doit repérer et obtenir tout autre document dont l’analyse pourrait être utile, à l’occasion de ses entretiens avec les parties prenantes qui sont ou ont été associées à la conception, à la gestion et à la supervision du projet*

## Acteurs / actrices et public concernés

Les destinataires de l’évaluation sont les équipes d’ICD-Afrique en France et au Sénégal et des partenaires financiers à savoir la DCI de Monaco et Goodplanet.

## Types d’outils

* + - * Récolte de données par entretiens semi-directifs auprès d’un **échantillon représentatif** des bénéficiaires
      * Autres critères d’échantillonnage à définir (genre, niveau de réussite/d’implication vis-à-vis du programme (à voir avec les agents de terrain)
      * Entretien avec le personnel d’ICD-Afrique
      * Entretien avec les partenaires financiers

## Plan de travail proposé

* + - * Documentation sur le projet, le contexte d’interventions et entretiens avec ICD-Afrique afin d’affiner les hypothèses et la méthodologie.
      * Présentation d’un rapport initial de démarrage
      * Exposé de la mission aux parties prenantes sur le terrain, explication des objectifs.
      * Définition des échantillons
      * Entretiens de terrain.
      * Réunion de travail avec ICD-Afrique
      * Rédaction d’un pré-rapport synthétique.
      * Atelier de restitution aux acteurs locaux concernés en langue locale avec des outils didactiques adaptés.
      * Présentation et discussion du rapport d’évaluation avec ICD-Afrique
      * Livraison du rapport final d’évaluation.

## Rapports – livrables attendus

La langue des livrables attendus est le français.

* + - * Rapport de démarrage / cadrage de la mission
      * Pré-rapport
      * Rapport final d’évaluation

Ces documents doivent être envoyés par mail à ICD-Afrique.

## QUALIFICATIONS REQUISES POUR L’EVALUATEUR/TRICE

L’évaluation pourra être conduite par une équipe ou un/une consultant(e). Les spécialisations ci-après « développement local, renforcement des capacités locales, expérience de l'évaluation, animation d’ateliers, recherche participative, compétence en matière d’égalité entre hommes et femmes, analyse économique, environnement des affaires, etc. » sont souhaitées ainsi qu’une connaissance de la zone d'intervention.

## CALENDRIER INDICATIF

La prestation totale pour la réalisation de cette évaluation est estimée entre 20 et 30 jours- homme/femme. L’offre technique et financière sera transmise par courriel au plus tard le 20 mai 2024. L’attribution du contrat se fera le 05 juin 2024.

L’expert/e conviendra d’un calendrier de travail avec l’équipe d’ICD-Afrique. Il /elle assurera une évaluation externe finale avant le 15 juillet 2024. Le rapport final sera transmis au plus tard le 05 aout 2024.

## OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE

Pour l’offre technique et financière, l’évaluateur ou l’équipe d’évaluateurs devra fournir en un seul document :

* + Une note de compréhension des termes de références (max 2 pages)
  + Une note méthodologique (max 5 pages)
  + Un CV des consultants

# Le calendrier prévisionnel d’intervention

* Une estimation des charges en jour/homme

- Une offre financière ne dépassant pas 4 500 **euros soit 2 951 806 FCFA TTC** : Budget global (Hors Taxe et TTC) et Budget détaillé (honoraires, indemnités journalières, transports, etc…)

Les offres sont à envoyer par courriel pour le 20 mai 2024 au plus tard aux adresses suivantes :

Henri DALBIES : dalbieshenri2@gmail.com

Kadidja Diop : [kdiop.icdafrique@gmail.com](mailto:kdiop.icdafrique@gmail.com)

Serigne Modou Balla Faye : modouballa@gmail.com

Les offres seront évaluées sur la base des critères suivantes :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères d’évaluation** | **Notation** |
| Qualifications | 30 |
| Expériences en évaluation des projets | 30 |
| Expériences en prestations similaires | 40 |
| **Total** | **100** |

## MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Le ou la consultant/te vérifiera, analysera et appréciera avec soin les **cinq critères suivants : pertinence, efficacité, efficience, viabilité et impact**. La liste de ces points ne se veut pas exhaustive.

# L'évaluation finale appréciera la viabilité institutionnelle, technique et financière du projet.

Les tâches suivantes sont attendues :

* Se familiariser entièrement avec le projet avant le début des travaux (les objectifs, les réalisations, les phases précédentes y compris leurs activités, les réalisations, les problèmes, le calendrier budgétaire, le contexte ;
* En consultation avec la Coordinatrice du projet, déterminer la meilleure façon de procéder à l'évaluation, la façon d’y associer les partenaires de mise en œuvre, le personnel du projet et les acteurs à la base, d’arrêter le calendrier des travaux sur le terrain et de la rédaction du rapport, et la suite à donner aux conclusions ;
* S’entendre avec les responsables du projet sur la méthodologie de l’examen concernant :
  + le niveau de participation pour la gestion du processus, la collecte des données, l’analyse des données, la formulation de conclusions/présentation de recommandations et les réactions aux conclusions provisoires,
  + la méthode à suivre (chronologie des ateliers, séminaires, entretiens, questionnaires, techniques participatives, etc.).
  + S’entendre sur l’objet de l’évaluation, par exemple la pertinence du projet par rapport aux priorités et besoins locaux de développement, la clarté et le réalisme des objectifs du projet (y compris des valeurs cibles), les perspectives de durabilité, la qualité et le bien-fondé de la stratégie du projet (y compris la cohérence logique), la clarté des hypothèses et les risques, la qualité des relations externes, le rapport coût-efficacité et la qualité des processus participatifs et de l’appui au renforcement des organisations locales
  + Apprécier l’efficience de l’organisation et de la gestion du projet sur le plan de sa dimension et de la composition, de son organisation, de la gestion du personnel, des qualifications du personnel local et des consultants, des rapports, de l’efficacité du système de suivi-évaluation (en définissant des indicateurs de performance et en recueillant et analysant les données de suivi sur l’avancement du projet) et de la suite donnée aux réactions des bénéficiaires aux interventions du projet
  + Apprécier la pertinence et l’efficacité de l’assistance technique et de la formation donnée aux acteurs à la base et au personnel par rapport aux objectifs fixés, et la mesure dans laquelle ceux-ci ont été assignés d’après l’évaluation des besoins et ont été examinés par la suite afin de déterminer leur impact
  + Déterminer quels facteurs et contraintes ont influencé la mise en œuvre du projet, notamment aux plans techniques, de gestion, d’organisation, institutionnel et de politique socioéconomique, en plus des autres facteurs externes non prévus lors de la conception du projet
  + Apprécier les résultats et l’impact du projet en termes de développement, sur la base des effets observés et prévisibles du projet pour les acteurs à la base, les institutions pertinentes et au-delà. Il s’agit notamment des avantages perceptibles retirés par les bénéficiaires – y compris la diversification de leurs moyens de subsistance et le renforcement des capacités – en importance et en étendue et en termes d’égalité entre femmes et hommes, de participation des acteurs à la base et d’intégration environnementale.
  + Apprécier : (1) la qualité du partenariat entre ICD-Afrique et les associations locales; (2) le renforcement de capacités des GIE appuyés ; (3) la collaboration avec les services administratifs et les services déconcentrés de l’Etat.
  + Apprécier la qualité des processus de capitalisation et des livrables associés ainsi que des productions de connaissances générées par le projet.
  + Apprécier les progrès réalisés pour intégrer les enjeux de genre lors de cette deuxième phase.
  + Fournir un ensemble clair d’enseignements tirés de l’expérience, qui puissent être mis à profit dans la suite du projet
  + Evaluer et conseiller quant à la possibilité de continuation et de reproductibilité de ce projet localement ou vers d’autres territoires

## PRESENTATION ET STRUCTURE DU RAPPORT FINAL

Le rapport final ne doit pas dépasser 50 pages.

## La page de couverture du rapport portera la mention suivante :

« La présente évaluation, financée et guidée par ICD-Afrique, est présentée par [nom de la société/consultant/e]»

## Les principaux points du rapport d'évaluation sont les suivants :

* + 1. **Résumé**

Rédigé de manière condensée, précise et exhaustive, le résumé constitue un élément essentiel du rapport. Il doit être court (pas plus de cinq pages), se concentrer principalement sur l'objet principal ou les points essentiels de l'évaluation, décrire les principaux points analytiques et exposer clairement les grandes conclusions, les enseignements tirés et les recommandations spécifiques.

## Introduction

L'introduction contient une description du projet/programme et de l'évaluation et fournit au lecteur suffisamment d'explications sur la méthode suivie pour lui permettre d'apprécier la crédibilité des conclusions et d'avoir connaissance des éventuelles limites ou faiblesses de l'exercice.

## Analyse

### Pertinence

Mesure dans laquelle les objectifs de l'action de développement (projets/programme) correspondent aux attentes des bénéficiaires, aux besoins du pays, aux priorités globales et aux politiques des partenaires.

L'analyse sera complétée par une appréciation de la cohérence interne (concordance des moyens et instruments mobilisés pour concourir à la réalisation des objectifs) et externe du projet (concordance avec les actions entreprises par d’autres acteurs).

### Efficacité

Le critère d'efficacité apprécie le degré de réalisation des objectifs du projet ainsi que ses éventuels effets non attendus (positifs ou négatifs). Elle inclut une comparaison des résultats attendus et effectifs, ainsi qu’une analyse des écarts constatés.

### Efficience

Le critère d'efficience mesure le lien entre les différentes activités, les ressources disponibles et les résultats escomptés. L’évaluation doit permettre d’apprécier si les ressources nécessaires ont bien été mises en place, en temps voulu et au moindre coût, et d’analyser les éventuels retards et dépassements.

### Impact

L'impact juge les retombées de l’action. Il s’agira d’analyser les effets immédiats sur les acteurs concernés, et notamment les bénéficiaires finaux, ainsi que les perspectives d’effets de plus long terme (contribution au développement économique et social, à la réduction de la pauvreté, à l’égalité des genres, …).

### Viabilité/Durabilité

Le critère de viabilité permet de déterminer si les résultats positifs du projet et le flux des avantages sont susceptibles de se poursuivre après la fin des financements externes.

L'évaluation finale appréciera la viabilité institutionnelle, technique et financière du projet.

## Conclusions et recommandations 1 Conclusions

La partie du rapport consacrée aux conclusions ne présente pas seulement les réussites constatées, mais aussi les points appelant une réflexion sur d'éventuelles modifications ou un changement d'orientation de l'action. Le/La consultant(e) présente ses conclusions de manière équilibrée, sans favoriser systématiquement les conclusions positives ou négatives.

## 2 Recommandations

Les recommandations visent à améliorer ou à réformer le projet/programme dans le cadre du cycle en cours, ou à préparer l'élaboration d'une nouvelle action lors du cycle suivant. La valeur finale d'une évaluation dépend de la qualité et de la crédibilité des recommandations proposées. Les recommandations doivent donc être aussi réalistes, opérationnelles et pragmatiques que possible.

Elles peuvent concerner les aspects politiques, organisationnels et opérationnels tant pour les partenaires locaux que pour les bailleurs, les conditions préalables susceptibles d'être attachées aux décisions de financement relatives à des projets similaires, et des questions générales résultant de l'évaluation en matière de politiques, de technologies, d'outils, de développement institutionnel, ainsi que de stratégies régionales, nationales, ou sectorielles.

## Annexes du rapport

Le rapport doit comporter les annexes suivantes :

* les termes de référence de l’évaluation,
* le nom des évaluateurs/trices et de leurs sociétés (CV),
* le plan de travail,
* la carte de la zone géographique couverte par le projet,
* la liste des personnes/organisations consultées,
* une bibliographie incluant les sources Internet.